

CIA – Prises de position

ANGERS- Message des ITA à la direction locale et nationale

Bonjour

Suite à la mise en place de la CIA, nous, ITA INRAE du site Angers du centre Angers-Nantes, avons débattu et nous vous envoyons notre ressenti et nos propositions dans le document ci-joint.

45 signataires sur 70 agents

Beaucouzé, le 25/10/2021

Objet : Mise en place du CIA
Groupe ITA INRAE du site Angers du centre Pays-de-la-Loire (voir signatures en fin de document)
Copie aux responsables d'équipes, directeur d'unité, présidente de centre, chefs de département BAP-Agrosystem-SPE, président de INRAE.

Le collectif ITA-INRAE du site Angers du centre Pays-de-la-Loire a appris en semaine 42, la mise en place du CIA (Complément Indemnitaire Annuel) avec un calendrier très serré puisque la liste des agents bénéficiaires doit être remontée au D.U. en fin de semaine 43.

Nous sommes choqués, en premier lieu sur le fond mais également sur la forme de mise en œuvre de cette prime.


Dans la Note de service SG/SRH/SDCAR/2021-641, il est stipulé que la mise en place de la CIA devra se faire sur [...] *les principes de transparence et de visibilité accrues à destination des agents, [...] avec une garantie de traitement équitable et homogène des agents de la communauté de travail du ministère dans sa diversité.*

Nous considérons que ces règles ne sont pas respectées. Nous avons la conviction que la garantie d'un traitement égalitaire et homogène des agents sera respectée **si et seulement si l'ensemble des agents perçoit exactement la même somme**. D'autant que rien dans la note de service citée plus haut n'indique que seuls quelques agents doivent être concernés.

Alors que INRAE a une volonté de mise en œuvre de principes de solidarité et de cohésion dans le travail au travers le déploiement de commissions d'égalité/parité, de la direction RSE, ou de la QVT, nous considérons que l'attribution sélective de ce CIA va à l'encontre de ces principes.

Nous sommes très inquiets des conséquences de ce mode d'attribution de la CIA sur le collectif, la cohésion, les risques psychosociaux et la reconnaissance de l'ensemble des activités des ITA et le risque de prise de pouvoir que ce CIA octroie à une ou un groupe de personnes.

En conséquence de quoi, nous, ITA INRAE du site Angers du centre Pays-de-la-Loire, demandons une révision de l'attribution de ce CIA pour un partage égalitaire entre tous les agents ITA INRAE.



Bretagne- Normandie- Message du collectif des DUs du centre

La direction générale de notre institut a délégué aux directrices.teurs d'unité la distribution d'une prime, le Complément Indemnitaire Annuel (CIA).

Nous, directrices et directeurs des unités expérimentales et des unités (mixtes) de recherche du centre Bretagne-Normandie, avons constaté que la procédure proposée ne nous permet pas de récompenser l'ensemble des agents méritants et investis de nos unités, et que ce protocole était donc inadapté et non conforme à son objectif.

Nous avons donc décidé de défendre le principe de l'attribution d'une prime identique à l'ensemble des agents ITA du centre exception faite des agents faisant l'objet d'une procédure disciplinaire ou pour lesquels un problème d'investissement avéré est reconnu par l'équipe de direction de l'unité. Stéphanie Aviron, DU BAGAP, Didier Azam, DU U3E, Pascal Bertin, DU UE La Motte, Julien Bobe, DU LPGP, Jean-Eric Chauvin, UE RGCO, Eloïse Delamaire, DU UEPR, Carl Gagné, DU SMART-LERECO, Florence Gondret, DU PEGASE, Laurent Labbé, DU PEIMA, Frédéric Launay, DU UE du Pin, Yves Le Loir, DU STLO, Maria Manzanares-Dauleux, DU IGEPP, Eric Petit, DU ESE, Marie-Pascale Prudhomme, DU EVA, Anne Trémier, DU OPAALE, David Val-Laillet, DU NUMECAN, Christian Walter, DU SAS »

Concrètement, nous avons divisé la somme allouée au centre par le nombre d'agents et décidé d'attribuer ce montant à chacun des agents.

Chaque agent recevra donc un montant identique, quel que soit son corps.

Nous avons tous transmis un tableau modifié à notre Présidente de Centre, comportant la somme, la mention "Investissement personnel" dans la colonne critère CIA et la mention "Investissement lié à une conjoncture exceptionnelle ayant permis la continuité de service" dans la colonne précisions et observations.

Notre Présidente de Centre fera remonter le tableau en l'état.

Clermont ARA- message des sections CGT de Crouel et de Theix

A l'attention de la Présidence de Centre et des unités
Et pour information à l'ensemble des collègues du centre

Bonjour,

Par ce message la CGT souhaite revenir vers vous au sujet de la mise en place du CIA dans notre Institut. Lors des Comités Techniques des 28/09 et 07/10, l'ensemble des organisations syndicales représentant les personnels a voté à l'unanimité contre le projet de modification de la NS 2017-54, introduisant un recours généralisé au CIA comme outil de management. (https://inra.ferc-cgt.org/IMG/pdf/action_intersyndicale_version19_10_2021.pdf).

Le CIA qui avait été prévu dans notre institut comme outil exceptionnel devient renouvelable (jusqu'à 3 années pour la même motivation). Cela ouvre la voie à une prime récurrente à la tête du client, les critères de choix étant génériques ("*investissement personnel lié à une conjoncture exceptionnelle (qui) a permis la continuité de service*"; agents ou petit collectif ayant "*accompli une action temporaire d'intérêt collectif...sur une fraction du temps de travail*").

Par un message national du 20/10 (<https://inra.ferc-cgt.org/inrae-mesquinerie-dans-ladistribution-des-primess>), la CGT attirait particulièrement votre attention et vous incitait à proposer une répartition équitable de 200€ par ITA, en accord avec le compromis qui avait été obtenu en 2017 avec la Direction Générale.

Aucun décret, arrêté, ou même note de service n'interdit aux DUs de notifier une somme identique pour tous les agents de leur unité comme cela se fait dans d'autres EPST et en l'occurrence de donner 200€ par agent sur la paie de décembre.

Les DUs ont parfaitement le droit de générer un fichier Excel différent pour allouer l'enveloppe de façon égalitaire. Les DUs peuvent justifier ce choix par une surcharge de travail liée à la crise sanitaire, de l'ensemble des ITA (représentant le « petit collectif ») de leur unité.

Dans l'ensemble des Unités et des Centres de l'INRAE, des discussions ont lieu en ce moment.

Des prises de positions d'unités contre cette évolution de l'attribution du CIA se développent (comme dans l'ensemble des unités du Centre Bretagne-Normandie, URZF, URP3F, URFM, BIOSP, AGROCLIM, UVT, Gotheron).

La pétition initiée il y a 8 jours par l'ensemble des OS de l'INRAE recueille déjà plus de 1.000 signatures électroniques (et les versions papier ne sont pas encore comptées).

Nous proposons à l'ensemble des directeurs d'unités du Centre Clermont ARA de prendre eux aussi position contre cette procédure d'attribution aux "méritants" et en faveur d'une répartition de 200€ pour tous les agents.

Cordialement

les sections CGT INRAE Clermont ARA

ENS Lyon- infos de la section CGT : 600€ obtenus pour tous !

Nous vous communiquons le CR du comité technique qui s'est déroulé lundi dernier

Nous vous encourageons à le lire, avec un point majeur sur les primes de fin d'année pour les personnels BIATSS

historique : lors d'une première réunion avec la direction, les élu-es CGT ont porté les revendications suivantes : prime identique pour tous les personnels (quelque soit leur grade, quotité, corps, statut (titulaire ou contractuel) et montant au moins aussi élevé que celui de l'an dernier

La direction semblait partir sur une autre méthode : répartition laissée au libre arbitre des chefs de service
Au CT de lundi la proposition de la direction était la suivante : 500€ bruts pour tous les agents en fonction depuis le 31 août dernier

Les élu-es CGT ont voté pour une renégociation ce qui a permis l'ap-midi même d'augmenter le montant à **600€ bruts/agent**

Cette nouvelle proposition a été approuvée à l'unanimité puisqu'elle prenait en compte notre demande de prime égalitaire et d'une augmentation à la hauteur de la prime versée l'an dernier.

La mobilisation et la détermination des élu-es CGT sur cette question ont été payantes au bénéfice de l'ensemble des agents de l'ENS LYON

Jouy en Josas

Un vote des ITA est en train d'être organisé à l'unité MalAGE

Le Magneraud- St Laurent de la Prée

Bonjour,

Les sections locales syndicales du Magneraud et de St Laurent de la Prée CGT et CFDT organisent une heure d'information syndicale sur le sujet sensible du CIA.

Nous vous donnons rdv mardi 2 novembre à 11h Espace Vrillon du Magneraud (avec masques) ou en visio.

Dominique S. pour la CGT

Olivier F. pour la CFDT

Participer à la réunion Zoom

<https://inrae-fr.zoom.us/j/7625910244>

Lusignan- Adresse d'un DU aux autres DUs du centre Nouvelle Aquitaine-Poitiers

Cher.es collègues

si j'ai bien compris, la fin de notre discussion, l'ensemble des DU travaillent sur une prime part agent CIA calculée à partir du montant centre et des effectifs centre et la propose à ses agents (soit, calculée en séance , 223 € par agent) . Ensuite et sur la base de la discussion dans chaque unité, les DU décident du montant remonté au PC et celui ci transmet à la DG.

Lusignan- Motion du Conseil d'Unité URP3F

Réuni le 14 octobre 2021, le Conseil d'Unité de l'URP3F a pris connaissance des principes de distribution aux agents du complément indiciaire annuel. Il regrette que ces principes s'opposent aux décisions antérieurement adoptées par la Direction Générale à l'instauration du RIFSEEP à l'INRA et aux valeurs de solidarité essentielles à l'efficacité de nos équipes.

Le Conseil d'Unité demande le retour à la NS 2017-54, sans modification concernant le versement du CIA.

Voté à l'unanimité, à Lusignan, le 14 octobre 2021

Lusignan- AG du personnel le 2/11

Bonjour

Sur le sujet brûlant du complément indemnitaire annuel ;
la section cgt de Lusignan organise une assemblée générale du personnel
le mardi 2 novembre à 11h00 dans la salle Gillet.

Les personnels du site sont conviés à cette assemblée qu'ils ou elles pourront
participer grâce à l'heure mensuelle d'information syndicale.

Merci de faire suivre cette information aux directeurs-trices d'unités correspondant aux unités de Lusignan.
Bonne réception.

Centre Occitanie- Montpellier- Motion du CHSCT

Réuni le 21 octobre 2021, le CHSCT du centre Occitanie-Montpellier a pris connaissance des principes de distribution aux agents du complément indiciaire annuel. Il regrette que ces principes s'opposent aux décisions antérieurement adoptées par la Direction Générale à l'instauration du RIFSEEP à l'INRA et aux valeurs de solidarité essentielles à l'efficacité de nos équipes.

L'instauration de cette prime n'entraînerait qu'une dégradation des conditions de travail du collectif et une ambiance délétère. Le CHSCT demande le retour à la NS 2017-54, sans modification concernant le versement du CIA.

Montpellier- AG du personnel le 8 Novembre appelée par CGT-CFDT-CFTC

Les élus du personnel vous donnent rendez-vous pour une assemblée générale le 8 novembre à 10h dans l'amphithéâtre Philippe Lamour.

Nous discuterons de la mise en place du CIA (complément indemnitaire annuel) imposé, dans la précipitation, à l'INRAE par la Direction Générale.

Nous vous encourageons toutes et tous à signer la pétition ci-dessous pour faire entendre au PDG de l'INRAE que ces méthodes de management n'ont rien à faire dans notre institut, pour le bien des collègues, des collectifs, des responsables d'équipes et des DU ...!

Les sections syndicales CGT, CFDT, CFTC

Nancy- message de la section CGT aux agents du centre

Bonjour,

Le montant total de l'enveloppe des primes CIA pour Noël 2021 a été déterminé en fonction du nombre total d'agents ITA (soit env. 200 euros/agent) mais selon la Direction Générale de l'INRAE seul 1/3 en bénéficierait (400 à 1000 euros) ???

Tous les syndicats, de manière unitaire, se sont opposés à ces méthodes de management nuisibles aux collectifs et illégales et ont lancé une [pétition](#) le 19 octobre.

Un certain nombre d'unités et de DU ont exprimé le souhait d'une distribution égalitaire des primes justifiant ce choix par une surcharge de travail de l'ensemble des ITA de leur unité.

La DG persiste et a donné, cette semaine, comme consigne aux directeurs d'unité (DU) de sélectionner de toute urgence, d'ici début novembre, 1/3 des agents qui pourraient recevoir à Noël la prime pour 2021, d'un montant variant de 400 à 1000 euros.

Pour les 2/3 des agents ITA à Noël ce serait donc RIEN ???

Nous pouvons agir avec vous et vous encourageons toutes et tous à continuer à signer la pétition inter-syndicale CFDT, CGT, FO et SUD la [pétition](#) !

Les syndicats CFDT, CFTC, CGT, FO et SUD appellent le personnel à se mobiliser et à signer la pétition suivante contre l'individualisation accrue des rémunérations.

Pétition

Les personnels d'INRAE soussignés demandent le retrait de la modification de la note de service NS 2017-54, modification portant sur le CIA (Complément Indemnitare Annuel du RIFSEEP), une prime facultative opaque, injuste et inégalitaire.



Signez la pétition en ligne

Orléans- Motion du Conseil d'unité URZF

Le conseil d'unité de l'URZF (Unité de Recherche Zoologie Forestière) INRAE Orléans, réuni le 22 Octobre, a pris connaissance du montant de la prime allouée à l'Unité au titre du complément indiciaire annuel (CIA), et des conditions annoncées de distribution aux agents ITA. Les directeurs d'unité sont censés classer les agents pour attribution de primes individualisées pouvant aller de 1000€ à 0€.

Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie et de blocage continu des salaires, le conseil d'unité ne conçoit pas que certains agents puissent bénéficier d'une prime, et d'autres non. C'est l'activité d'un collectif qui produit les résultats de la recherche. Cette mesure serait dévastatrice pour l'Institut car elle relève d'une vision archaïque considérant que la dynamique d'un collectif est réductible à la somme des contributions individuelles des personnels la composant. De plus, cette individualisation des rémunérations, via la mise en place effective du CIA, s'oppose aux décisions antérieurement adoptées par la Direction Générale à l'instauration du RIFSEEP à l'INRA. Le Conseil d'Unité demande donc le retour à la NS 2017-54 sans modification sur la généralisation du CIA.

Dès lors que la somme pour le CIA a été budgétée cette année, le conseil d'unité se prononce donc pour que cette prime soit distribuée de manière égalitaire soit, à partir de la somme allouée à l'URZF, 200€ par agent.

Le Conseil d'unité ne saurait accepter un chantage qui consisterait à retirer la somme allouée au motif de cette distribution égalitaire alors qu'aucun texte réglementaire n'interdit un tel mode de distribution.

Il décide de communiquer cette prise de position aux Directeurs et aux agents des autres unités du Centre INRAE Val de Loire.

Adopté à l'unanimité des 14 présents sur 16 personnels, le 22 Octobre 2021

PACA- Avignon- Section CGT

Suite à la campagne de signatures de ce jour à la cantine, 75 agents ont accepté de signer contre les primes à la tête du client. De plus, suite à la réunion de bureau de ce jour où 17 camarades étaient autour de la table, nous avons décidé de faire une heure mensuelle d'information syndicale sur le CIA le 8 novembre et encourageons les camarades lors des AG d'unités de faire adopter des motions contre ce CIA.

Nous envisageons également la possibilité d'un rassemblement sous les fenêtres du président de centre.

Selon le décompte de la CGT, cela fera au moins 5 unités en PACA qui vont s'opposer à une distribution inégalitaire

PACA- Message d'un DU aux autres DUs du Centre

Bonjour à tous,

Suivant le message de Stéphane et pour information, nous avons eu aussi un CS/AG exceptionnelle de notre unité. Nous sommes tous ITAs.

L'objectif a été de présenter le CIA et la méthode proposée par la DRH pour sa mise en application dans nos unités, et ensuite de discuter avec mes collègues de son déploiement à AgroClim.

L'objectif était aussi que chacun puisse se prononcer sur cette évolution importante de la gestion des collectifs.

Après avoir discuté sur plusieurs scénarios, la décision collective de notre unité est de partager la prime équitablement pour des raisons qui seront décrites dans le tableau qui nous a été envoyé par la DRH du Centre et qui reprennent en partie les arguments déjà exprimés par d'autres unités/centres. Les collègues d'AgroClim sont pleinement conscients de la menace existante de voir leur prime non acceptée, mais la décision de partage nous semble en cohérence avec le type de prime, l'enveloppe proposée et le fonctionnement de notre collectif. Nous regretterons fortement si ce choix n'est pas respecté.

D'une manière générale le collectif ne s'est pas prononcé en opposition frontale par rapport à ce type de valorisation, MAIS nous regrettons collectivement :

1. l'impact que de telles primes et les règles d'attribution proposées peuvent avoir dans le fonctionnement des collectifs des unités et entre les agents des unités d'un même centre ;
2. le calendrier et les modalités proposés qui ne nous semblent pas adaptés pour valoriser le travail qui est réalisé dans les unités ;
3. le fait de ne pas pouvoir discuter à l'avance avec les collègues des critères d'attribution d'une telle prime en totale transparence pour le collectif ;
4. le fait de ne pas avoir de visibilité sur le long terme sur ce type de fonctionnement.

PACA- Gotheron

On prévoit de faire l'AG mardi prochain 26 octobre. Mais, on en a parlé ce matin au café et les gars seraient ok pour les 200 euros pour tous.

Rennes- Appel CGT-CFDT-FO-SUD à une AG du personnel le 26/10

Les organisations syndicales présentes sur le centre de Bretagne-Normandie (SUD-Recherche EPST, CGT, CFDT, FO) ont pris connaissance avec grand intérêt de la position commune des DU du centre, refusant de mettre en œuvre, dans la précipitation, de nouvelles mesures pécuniaires de déstabilisation des collectifs. Nous vous encourageons toutes et tous à signer la pétition dont vous avez été destinataires, pour faire entendre au PDG de l'INRAE que ces méthodes de management n'ont rien à faire dans notre institut, pour le bien des collègues, des collectifs, des responsables d'équipes, et des DU... !

Les élu-es du personnel vous donnent rendez-vous pour une assemblée générale en plein air au Rheu sur la pelouse près du bâtiment SDAR demain mardi 26 octobre de 11h00 à 12h00.

Les sections syndicales CFDT, CGT, FO et SUD

Tours- Motion de l'AG du personnel

Cher.ère.s collègues,

l'assemblée générale des personnels de l'INRAE, site de Nouzilly, a réuni, ce 28 Octobre 2021, 48 personnes.

Ils ont voté, à l'unanimité des personnes présentes, moins une abstention, la motion suivante et souhaite la faire porter à votre connaissance:

L'assemblée générale des personnels de l'INRAE site de Nouzilly, réunis le 28 Octobre 2021, constate la mise en place chaotique et cavalière du complément indemnitaire annuel à l'INRAE (CIA), donnant moins de 3 semaines aux directeurs et directrices d'unités pour proposer des attributions du CIA aux agents de leurs unités, et ce en période de vacances scolaires.

L'assemblée générale des personnels de l'INRAE site de Nouzilly demande :

- aux directeurs et directrices d'unités de faire remonter des attributions à tous les agents ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA) de leurs unités, avec un montant égal à tous les agents, et ce malgré la menace de la direction des ressources humaines (DRH) de retirer l'enveloppe du CIA.
- au président de centre INRAE Val-de-Loire de procéder de la même manière pour tous les agents du centre.
- au président de centre INRAE Val-de-Loire de convoquer une assemblée générale extraordinaire des personnels pour informer de la mise en place du CIA, et ce avant le 05/11/21.

Enfin, et sans présager de l'éventualité d'une conservation du dispositif du CIA, l'AG des personnels demande la mise en place d'une réflexion inter-unités concernant les modes d'attributions et leur transparence des primes à caractères exceptionnelles.

En l'attente d'une réponse positive à ces demandes, l'assemblée générale des personnels de l'INRAE site de Nouzilly invite :

- toutes les unités du centre INRAE Val de Loire à prendre position contre cette mise en place du CIA, via la tenue d'assemblée générale ou conseil de service extraordinaire des unités.
- tout le personnel de l'INRAE site de Nouzilly à se mobiliser sur le parking central du site de Nouzilly le Vendredi 05/11 à 11h.

Toulouse- Motion de l'Assemblée de l'US ODR

Motion adoptée par l'assemblée réunissant la direction et les agents ITA titulaires de l'US ODR – Centre Occitanie-Toulouse - INRA

« L'ensemble des membres ITA titulaires (tous présents sauf un agent absent s'étant prononcé en avance) et la direction de l'ODR INRAE Occitanie-Toulouse, réunis le 27 Octobre, ont pris connaissance du montant de la prime allouée à l'Unité au titre du complément indemnitaire annuel (CIA), et des conditions annoncées de distribution aux agents ITA. Les directeurs d'unité sont censés classer les agents pour attribution de primes individualisées pouvant aller de 1000€ à 0€.

C'est l'activité d'un collectif qui produit les résultats de la recherche. Cette mesure serait dévastatrice pour l'Institut car elle relève d'une vision archaïque considérant que la dynamique d'un collectif est réductible à la somme des contributions individuelles des personnels la composant. De plus, cette individualisation des rémunérations, via la mise en place effective du CIA, s'oppose aux décisions antérieurement adoptées par la Direction Générale à l'instauration du RIFSEEP à l'INRA. Nous demandons donc le retour à la NS 2017-54 sans modification sur la généralisation du CIA.

Dès lors que la somme pour le CIA a été budgétée cette année, nous nous prononçons donc pour que cette prime soit distribuée de manière égalitaire soit, à partir de la somme allouée à l'ODR, 200€ par agent. Nous ne saurions accepter un chantage qui consisterait à retirer la somme allouée au motif de cette distribution égalitaire alors qu'aucun texte réglementaire n'interdit un tel mode de distribution. »

Adopté par consensus des agents concernés et de la direction de l'unité, le 27 Octobre 2021

Toulouse- Autre motion de labo

La direction et les ITA de XXXX viennent de se réunir et notre position collective sur le CIA est la suivante :

- Dans un contexte de manque de titulaires, de non revalorisation des salaires, d'absence de perspectives d'évolution de carrière pour les agents, nous sommes fondamentalement contre la mise en place d'une nouvelle prime
- Nous sommes entièrement d'accord sur la nécessité de marquer notre désapprobation sur le fond comme sur la forme du CIA
- La pétition des 5 organisations syndicales qui circule propose que les DU distribuent une prime identique de 200 euros à tous les ITA
- Nous avons discuté des différentes façon de marquer notre désapprobation et l'acceptation du principe du CIA avec un montant identique pour tous les agents nous semble inadapté car il acte la mise en place à marche forcée de cette nouvelle prime et ouvre la porte à une évolution inégalitaire dans un deuxième temps, avec des risques considérables pour nos collectifs, et un intérêt dérisoire pour les agents
- Nous avons par conséquent décidé de marquer notre désapprobation en ne faisant remonter aucun nom
- Nous sommes en train d'informer les DU du centre et des départements XXX et XXX de notre position, en les invitant à en faire de même dans l'espoir qu'une action collective ait du poids au niveau de l'institut

Cette position n'est cependant pas indépendante de la position qui sera prise par rapport à la prime concernant les chercheurs.

Nous n'avons encore aucune information concernant les modalités de la future prime concernant les chercheurs. Il est donc difficile de prendre une position sur cette prime à ce stade.

La direction souhaitait néanmoins 1) vous informer de la position de la direction et des ITA concernant le CIA, et 2) recueillir votre avis sur cette position ainsi que sur le principe de la future prime concernant les chercheurs.

Nous avons bien conscience qu'il est difficile pour les chercheurs de prendre position sur le principe sans information précise.

La mise en place de ces 2 primes en urgence et de façon isolée nous semble présenter un risque important pour notre collectif et il nous semble primordial que nous protégeons notre collectif autant que possible des effets pervers de ces évolutions.

Merci d'avance de faire remonter votre point de vue à la direction ou aux chercheurs INRAE. Nous pouvons également organiser une rapide réunion sur zoom si cela vous semble souhaitable.

Bonne fin de journée,

Versailles-Grignon- Courrier des sections CGT au PC, DUs et DUs adjoints du centre

Bonjour,

Par ce message nous souhaitons revenir vers vous au sujet de la mise en place du CIA dans notre Institut.

Lors des Comités Techniques des 28/09 et 07/10, l'ensemble des organisations syndicales représentant les personnels ont voté à l'unanimité contre le projet de modification de la NS 2017-54, introduisant un recours généralisé au CIA comme outil de management.

https://inra.ferc-cgt.org/IMG/pdf/action_intersyndicale_version19_10_2021.pdf).

Le CIA qui avait été prévu dans notre institut comme outil exceptionnel devient renouvelable (jusqu'à 3 années pour la même motivation). Cela ouvre la voie à une prime récurrente à la tête du client, les critères de choix étant génériques ("*investissement personnel lié à une conjoncture*

exceptionnelle (qui) a permis la continuité de service"; agents ou petit collectif ayant "accompli une action temporaire d'intérêt collectif...sur une fraction du temps de travail").

Par un message national du 20/10 (<https://inra.ferc-cgt.org/inrae-mesquinerie-dans-ladistribution-des-primas>), la CGT attirait particulièrement votre attention et vous incitait à proposer une répartition équitable de 200€ par ITA, en accord avec le compromis qui avait été obtenu en 2017 avec la Direction Générale. Aucun décret, arrêté, ou même note de service n'interdit aux DUs de notifier une somme identique pour tous les agents de leur unité comme cela se fait dans d'autres EPST et en l'occurrence de donner 200€ par agent sur la paie de décembre. Ils ont parfaitement le droit de générer un fichier Excel différent pour allouer l'enveloppe de façon égalitaire. Les DUs peuvent même justifier ce choix par une surcharge de travail de l'ensemble des ITA (petit collectif) de leur unité.

Dans l'ensemble des Unités et des Centres de l'INRAE, des discussions ont lieu en ce moment. Des prises de positions d'unités contre cette évolution de l'attribution du CIA se développent (l'ensemble des unités du Centre Bretagne-Normandie, URZF, URP3F, URFM, BIOSP, AGROCLIM, UVT, Gotheron). La pétition initiée il y a 5 jours par l'ensemble des OS de l'INRAE recueille déjà 1000 signatures électroniques (les versions papier ne sont pas encore comptées).

Nous proposons à l'ensemble des unités du Centre de Versailles-Grignon de prendre position contre cette procédure d'attribution aux "méritants" et en faveur d'une répartition de 200€ pour tous les agents.

Veillez recevoir nos respectueuses salutations,
Les sections CGT de Versailles et Grignon.